

Un nouveau directeur général à l'Acsé...

Par décret du président de la République du 7 novembre 2009, Rémi Frentz, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé directeur général de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), en remplacement de Dominique Dubois, préfet hors cadre, nommé, de son côté, conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes. Rémi Frentz est né en 1959, il a été, entre autre, magistrat à la Cour des comptes et maître de conférences à l'IEP Paris de 1987 à 1991, conseiller à l'ambassade de France au Caire de 1991 à 1994, chef de mission au Commissariat à la réforme de l'Etat, puis à la délégation interministérielle à la Réforme de l'Etat, de 1995 à 1999 et premier avocat général près la Cour des comptes (1999-2009).

et un décret de modification de son organisation

Trois ans après sa création, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) voit son organisation modifiée par un décret, daté du 5 novembre 2009. L'agence dépend désormais du seul ministère en charge de la ville. L'établissement public passera un contrat pluriannuel d'objectifs et de performance avec l'Etat. **Concernant la représentation régionale de l'agence, les directions régionales disparaissent, étant intégrées aux directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.** Enfin, la composition du conseil d'administration de l'Acsé passe de 48 à 31 membres.